

Communiqué de la délégation socialiste française au Parlement européen
Strasbourg – mercredi 16 décembre 2015 - <http://www.deputes-socialistes.eu/?p=11803>

Oui, l'industrie européenne a un avenir !

Il en va de l'industrie des métaux de base comme de l'industrie européenne dans son ensemble : parce que les mots « politique industrielle » ont trop longtemps été tabous en Europe, parce que les Etats membres et l'Union se sont désinvestis de leurs responsabilités en la matière, des millions d'emplois ont déjà disparu et d'autres sont menacés.

Les eurodéputé-e-s socialistes et radicaux saluent la réussite et la pugnacité d'Edouard Martin qui a mené, jusqu'à l'adoption d'aujourd'hui, dans un contexte difficile, son rapport sur l'industrie des métaux de base. Son travail démontre que nous ne devons jamais nous résigner, que l'Europe peut et doit agir pour défendre ses entreprises, ses salariés, ses savoir-faire, ses normes sociales et environnementales ; bref, son économie !

Au centre des préoccupations d'Edouard Martin, un fil rouge constant : l'Union européenne doit imposer ses normes sociales, fiscales et environnementales, si elle ne veut pas se résoudre à n'être, finalement, qu'un grand marché.

Le rapport, adopté aujourd'hui à une large majorité, propose des mesures très concrètes, et nous invitons la Commission européenne et les Etats membres à les reprendre à leur compte et à les mettre en œuvre :

- instaurer un ajustement CO2 aux frontières de l'Europe afin d'empêcher la concurrence déloyale de ceux qui produisent dans des territoires dotés de normes moins strictes que les nôtres, mais vendent en Europe ; afin de lutter, aussi, contre le dérèglement climatique;
- permettre aux entreprises des contrats d'électricité à long terme pour éviter une explosion des tarifs et aider les industriels à avoir de la visibilité quant aux investissements réalisables;
- renforcer nos instruments de défense commerciale ; la révision du règlement européen qui porte précisément sur ces mesures est depuis trop longtemps en souffrance au Conseil, cette situation doit être débloquée pour que l'Union puisse réagir plus vite et plus fort face à la concurrence déloyale;
- réfléchir à une nouvelle lecture européenne du droit de la concurrence, qui ne se focalise plus sur les intérêts industriels dans le contexte étroit intra-européen, mais prenne en considération la compétition mondiale exacerbée ;
- développer et organiser l'économie circulaire autour du tri et de la collecte des ferrailles (matière première indispensable) ;
- privilégier de nouveaux modes de gouvernance d'entreprise à travers une participation publique ou une structuration incitant au réinvestissement dans l'outil plutôt qu'au versement de dividendes.

Et parce que la possible reconnaissance d'un statut d'économie de marché à la Chine menace à court terme plus de trois millions d'emplois, nous nous félicitons de l'adoption des amendements d'Edouard Martin appelant l'Union européenne à ne pas capituler. Il est clair que ce pays ne relève en rien d'une économie de marché : les instruments de défense commerciale à l'encontre de la Chine restent indispensables. Car pour se défaire de son énorme surproduction sidérurgique, elle organise un véritable dumping de ses produits, au détriment des producteurs européens qui ne peuvent, dans ces conditions biaisées, être compétitifs.